

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 12 Septembre 2018 sous la présidence de Monsieur Guy DROUGARD, Maire.

1. Vote des subventions aux associations pour 2018

Suite à une erreur matérielle, la délibération n°del180221/03 en date du 21 février 2018 est modifiée comme suit :

Badminton Club du Pays de Guer : 300.00 €

2. Budget général 2018 : Décision modificative N°1

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le vote de crédits supplémentaires suivant, en investissement :

Désignation	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Chapitre 041 Opérations patrimoniales c/2313 Constructions	65.00	
Chapitre 041 Opérations patrimoniales c/2033 Frais d'insertion		65.00
Chapitre 41 Opérations patrimoniales c/21318 Autres bâtiments publics	41 200.00	
Chapitre 41 Opérations patrimoniales c/2031 Frais d'études		41 200.00
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves c/10222 FCTVA		855.00
Chapitre 13 subventions d'investissement c/1323 Département	855.00	
TOTAL	42 120.00	42 120.00

3. Tarif de la redevance assainissement pour l'année 2019 (part communale)

L'assemblée décide à l'unanimité de fixer les tarifs de la redevance assainissement pour l'année 2019, comme suit :

- Forfait annuel : 16,10 € H.T.
- Redevance au m³ : 0,64 € H.T.

4. Rapport annuel eau et assainissement pour 2017

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport du président du syndicat "Eau du Morbihan" sur le prix de l'eau, le rapport du délégataire sur l'assainissement ainsi que la synthèse relative au prix global de l'eau et de l'assainissement, ce pour l'exercice 2017.

5. Vente aux enchères de la maison sise 45 Rue de Bonneval

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la vente aux enchères électroniques de biens communaux immobiliers et mobiliers. Pour ce faire, un contrat d'abonnement sera signé avec le site internet "webenchèresimmo".

6. Aménagement du cimetière

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la suppression des grilles sur le mur, côté sud du cimetière, la mise en place d'un jardin du souvenir, la mise en place d'un panneau d'informations.

7. Délégations exercées par le Maire

Le Maire fait état des délégations qu'il a exercées depuis la dernière réunion.